

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

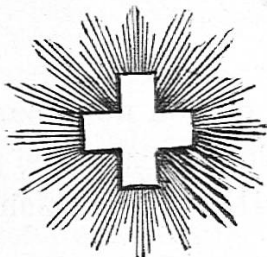
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIV^{me} ANNÉE

N^o 3
Série A



LAUSANNE

19 janvier 1918

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'élevage humain.* — *Polémiques stériles.* — *Polémiques ?* — *Les goûts.* — *Une industrie suisse : les pavillons scolaires.* — *Informations : Le choix d'une profession. Maire et instituteur.* — *Le candidat.* (Suite.) — *Bibliographie.*

L'ÉLEVAGE HUMAIN¹

« Un titre qui vous a un relent d'étable ! » Ainsi interprétai-je la moue d'une dame à qui je signalais ce livre. Ce sentiment n'est pas isolé : le mot choque et choquera ; parlons-en donc.

Gardons-nous de le justifier par la parenté : *élève*, moutard bien *élevé*, maman inapte à *élever* les siens ; il y a trop d'autres exemples de « non parallélisme » de sens entre mots d'une même famille, pour que le raisonnement soit probant. Constatons simplement que le terme s'impose, parce qu'il n'y en a pas d'autre pour désigner cette tâche de l'éducateur qui, dès avant la naissance de l'enfant, se préoccupe d'en faire le solide animal évoqué par Spencer.

Je dis qu'il n'y en a pas d'autre ; j'ajoute qu'il n'est pas nouveau dans cette acception, et qu'il fera son chemin : Au reste, Madame, lisez ; et ce n'est plus à une étable que vous penserez : si notre auteur assimile parfois l'enfant à quelque quadrupède, s'il réclame pour sa « guenille » un peu de la sollicitude qu'on voue au poulain ou au petit veau, c'est le grand air, c'est la liberté de s'épanouir et de gambader qu'il souhaite surtout ; ce serait donc plutôt le pâturage... Après quoi, je demeure d'accord que le titre susdit convient

¹ Maurice Boigey, *l'Élevage humain*. 1^{er} vol. : Formation du corps, éducation physique. 270 p., 4 fr. — 2^e vol. : Formation intellectuelle, réforme morale, 110 p., 2 fr. — Payot, Paris et Lausanne.

moins au second volume, où l'on nous parle de formation intellectuelle et d'éducation morale. Assez sur ce point.

Voici la fin du chapitre III et le commencement du suivant, consacrés à la dépopulation :

« Eh bien, tant pis ! Meure le petit campagnard vigoureux, pourvu que sa mère fasse subsister, de son lait de nourrice, quelque rejeton atrophie d'une race finie ! » « Il est inconcevable que dans l'état de nature et même à un degré inférieur de civilisation, l'homme ait pu songer à limiter volontairement sa puissance de transmission de la vie. »

C'est brusque, c'est salutairement cru. Tous les chapitres ne sont point introduits ou ne se terminent pas de façon aussi abrupte. Pourtant, c'est bien le ton général du livre. Ce quelque chose de nerveux et de rude peut ne pas convenir à chacun ; il est beaucoup de lecteurs à qui cela plaira fort, surtout en telles matières : c'est franc, c'est tonique ; et l'on ne perd pas son temps.

Voyez d'abord les *Conditions d'un mariage eugénique*. Voyez, au second chapitre, un vigoureux réquisitoire contre le mariage de raison :

« Au lieu d'être pour l'espèce un moyen de rajeunissement, le mariage de raison n'est en réalité pour elle qu'un moyen de lent suicide... Ainsi notre société civilisée apparaît comme de plus en plus étroitement liée à des principes qui la conduisent à la décadence. »

Ce même chapitre, comme le suivant sur la *Maternité protégée*, a des pages vibrantes sur le moderne esclavage, qui atteint tant de femmes, et sur cette constatation : « chaque fois qu'une femme lutte avec l'homme pour une bouchée de pain, elle est vaincue. » Lisez, page 51 et suivantes, les salaires de famine du travail à domicile :

« Le machinisme est souverain ; la « fileuse de fer et la couseuse d'airain » travaillent à n'importe quel prix ; elles imposent donc à leurs sœurs vivantes des salaires de mort. Un sou, deux sous par heure... Vivez donc avec cela ! Elevez donc un enfant ! L'hiver, c'est le froid ; vienne le chômage, c'est la faim aiguë ; vienne la maladie, c'est la mort... L'esclavage antique n'était qu'un Eden auprès de la géhenne du travail à domicile, par surcroît, source empoisonnée de tuberculose et de dégénérescence. »

Suivent les considérations au sujet des nourrices, dont ci-dessus les dernières lignes, douloureusement amères.

Non moins douloureuses, non moins amères, les pages sur la diminution de la population. L'émigration des ruraux vers la ville, voilà le péril :

« Allez proclamer, comme on l'a fait, au cours d'un procès plaidé devant la dixième Chambre, qu'un gamin de dix-sept ans, « petit chasseur » d'un music-hall parisien ou d'un cabaret à la mode, reçoit chaque jour deux cents francs de pourboires... et dites ensuite aux hommes des champs de demeurer chez eux. »

Les deux chapitres sur la *Postérité détruite* et la *Postérité sauvegardée* intéresseront surtout le sociologue.

Les suivants s'adressent bien à l'éducateur. Après avoir, comme tant d'autres, montré combien « l'équilibre physique aide à l'équilibre mental »; puis, à l'inverse de tant d'autres, proclamé que *l'éducation physique doit être éclectique* — c'est moi qui souligne, et qui voudrais mettre ceci en grands caractères; — après avoir insisté sur le but à se proposer: « Nous n'avons pas en vue la formation de sujets d'une puissance physique exceptionnelle; » ou: « ce qu'il convient de rechercher, c'est moins la performance exceptionnelle et curieuse, que la force de résistance, l'adresse et l'équilibre physiologique; » après avoir caractérisé, — dans le même sens que M. de Coubertin en ses *Notes sur l'éducation publique*, — la gymnastique suédoise et les autres méthodes exclusives; M. Boigey passe en revue tous les exercices naturels, les jeux, les sports, en montrant les avantages et les dangers, et recommandant particulièrement, bien qu'il se place au seul point de vue physiologique, ceux qui sont à la portée de tous: la marche, la course, la natation.

Il y a dans les 50 pages consacrées à *l'alimentation* tant de conseils utiles, que je me garde de tenter un choix. Bornons-nous à constater que nulle part il n'insiste autant — et combien il a raison de le rappeler — sur la diversité des tempéraments, des conditions, des situations, et sur la complexité du problème. Citons, spécialement pour les Lausannois, la jolie page sur les « régimes tristes! »

Le chapitre sur le *vêtement* se résume en ces deux phrases: « le rôle sanitaire du vêtement est la dernière préoccupation qui vienne à l'esprit de nos compagnes; » et: « à juger du goût et de la fureur des hommes, et surtout des femmes, pour se contrefaire et se défigurer... »; ci, des exemples fort pittoresques, empruntés à des civilisations diverses.

Sur la *demeure salubre*, même appréciation qu'au chapitre de

l'alimentation : je passe donc. Combien d'instituteurs souscriront à ce passage de la *science du repos* : « ce n'est pas le travail, mais » le surmenage qui tue ! » Et combien d'hommes d'affaires à celui-ci : « la nécessité constante de prendre des décisions nous use » plus que toute autre fatigue. »

Du dernier chapitre, *l'art de prolonger la vie*, je retiens surtout cette maxime : « forcer les enfants à la lutte est le système éducatif par excellence » ; et aussi l'insistance de ce médecin sur la nécessité physiologique de la pureté, de la moralité, soit dans le sens large, soit dans le sens restreint de ce mot. Et je le recommande, comme l'avant-dernier, *l'homme et l'influence des climats*, pour le très grand intérêt des nombreux renseignements scientifiques qui y sont condensés.

En somme, guère de réserves. Je n'en puis dire autant du second volume, qui me laisse perplexe.

L'auteur y est-il moins maître de son sujet ? y domine-t-il moins sa matière ? Ou, au contraire, l'a-t-il concentrée à l'excès ? C'est ce qu'on se demande, en constatant l'inégalité d'intérêt, le quelque chose d'un peu fragmentaire, décousu, du chapitre sur le surmenage des enfants ; de quelques pages sur l'éducation des sentiments ; même de l'éducation des instincts, sujet qui est pourtant des plus familiers à un médecin ; ailleurs encore.

Citons cependant, au sujet des programmes et méthodes scolaires : « Nos enfants travaillent trop tôt, trop et mal ; l'esprit est » asservi aux connaissances. Nous semblons avoir oublié l'effort » victorieux. » Citons aussi le chapitre extrêmement condensé sur *les fondements de la morale*, où je serais bien étonné que des affirmations comme celles-ci, affirmations illustrées d'un exemple bien probant, fussent admises sans discussions passionnées : « Nous portons en nous, dans notre constitution même, la loi morale de notre existence. — Déterminer l'activité normale de nos facultés, c'est assigner ses limites à la loi morale. — La physiologie devient ainsi la base de la morale humaine. Le besoin d'aliment varie suivant les latitudes et les saisons. Un Anglais mange deux fois plus qu'un Arabe ; ce serait donc une erreur d'imposer à

tous les hommes la même morale relativement à la satisfaction de ce besoin. »

Citons enfin certains morceaux qui à eux seuls mériteraient d'assurer le succès du livre. Au début, quelques pages saisissantes sur l'homme qui a reçu une *éducation religieuse*, et sur celui qui a prêté l'oreille à « d'autres enseignements » ; puis, sur les causes et les manifestations, si générales, hélas ! de *mécontentement*. Au sujet de l'éducation des sentiments, de magnifiques et vibrants appels à la *bonté* et à la *charité* : pages d'autant plus remarquables qu'elles ne sont pas d'un éducateur de profession. Enfin le chapitre sur la demi-instruction et les *demi-savants*, le meilleur du livre, peut-être ; en tout cas le plus prenant, pour qui estime que le présent n'est pas toujours exempt de ridicule, et que certaines formes d'ignorance peuvent être supérieures à certaines manifestations du « progrès ».

ED. VITTOZ.

POLÉMIQUES STÉRILES

Timidité ou inconscience ? Manque de courage moral ou insouciance ? Crainte d'encourir le ressentiment de « l'autorité » ou méconnaissance de nos vrais intérêts ?... Nous ne savons, ou tout cela à la fois peut-être ! Défaut tactique assurément, que le peu d'usage que nous faisons de la presse, pour défendre auprès du peuple souverain, la cause de nos intérêts matériels et moraux. Nos journaux pédagogiques, *Educateur* et *Bulletin*, publient seuls, ou à de rares exceptions près, les échos de nos doléances, de nos revendications ou de nos opinions. Qui ne voit, *a priori*, à quel point sont stériles ces âpres polémiques ou ces ardents plaidoyers ? Et qui ne se rend compte de la cause de leur inefficacité ? Ce n'est pas dans nos publications professionnelles *exclusivement* qu'il les faut exprimer : il faudrait plus et mieux, il faudrait encore et surtout leur donner une publicité *extra muros*.

Que *Bulletin* et *Educateur*, par des conseils avisés ou de pressantes exhortations, stimulent nos efforts dans la recherche d'une situation meilleure, voilà certes qui n'est pas pour nous déplaire : la passivité des uns et l'indifférence des autres justifieraient abondamment l'administration périodique d'un cordial *ad hoc*. Mais ce qui, à cette même et seule place, nous semble répondre infiniment moins à la nécessité ou à la logique, ce sont ces exposés renouvelés

de Jérémie constatant la pauvreté de nos traitements et de notre considération, établissant en une dialectique irréfutable l'injustice de cette situation, et ... adjurant le sort d'y remédier.

Le sort, ce nous semble. Ou nous ne savons quel dieu tutélaire du corps enseignant dont on invoque secrètement l'intervention, faute d'oser ou de savoir en appeler à une puissance moins imaginaire. Nous ressemblons singulièrement, en cela, à ces héros d'Homère frappés par le destin, lesquels se répandaient en cris et en lamentations, alors que seule une action énergique s'imposait. Car, nous vous le demandons un peu, à quoi donc riment ces sombres tableaux, ces appréciations irritées, ces commentaires désabusés, ces sages avis, ces contre-attaques énergiques et ces défenses entendues? Que sert, faite dans nos propres journaux seulement, la dépense de cette amertume ou de ces raisonnements? Que servirait-il à un aveugle de confier à un paralytique le secret de ses souffrances? Les accents pathétiques ni l'ardente conviction qu'il pourrait mettre à exposer son malheur ne l'en affranchiront. Mais qu'il ait recours au médecin, peut-être alors sera-t-il guéri de sa cécité. Comme le singe de la fable, il n'oublie que d'éclairer sa lanterne. En ce cas, comme en notre sujet, c'est du guérisseur qu'il faut se faire entendre, et non d'un autre affligé.

! Or, il n'est membre du corps enseignant, nous l'imaginons, qui ne possède la foi absolue en la justesse de notre cause et la légitimité de nos aspirations. Chaque jour qui passe la fortifie davantage. Aucun raisonnement, ni aucune éloquence ne pourront nous convaincre plus que nous ne le sommes déjà. Que nos traitements, pour tout dire d'un mot, soient réduits à la portion congrue, et que notre considération ne soit pas en rapport avec la noblesse tant prônée de nos fonctions, ce sont là pour nous tous, n'est-il pas vrai, deux faits acquis et bien acquis.

Seulement le cœur de l'homme est ainsi fait qu'il supporte malaisément à lui seul les tristesses qui l'accablent. Il lui faut s'en soulager en les confiant à d'autres. Loin de nous l'idée de vouloir faire violence à cette nécessité psychologique : *homo sum!*... Mais il y a fagots et fagots, comme aussi il y a diversité de conceptions dans les moyens d'arriver à ce que justice nous soit faite. Nous sommes persuadés, quant à nous, de la stérilité des efforts faits dans ce sens, par la voie de nos seuls journaux corporatifs. Nous ne le sommes pas moins de l'aboutissement de ceux que nous tenterions par le chemin de nos quotidiens politiques. Car, sur le chapitre qui nous occupe ici, une religion qui est beaucoup moins

éclairée que la nôtre, c'est celle du public, du *peuple*. Le peuple, dont l'opinion est généralement façonnée par la presse. Le peuple des électeurs, où se recrutent ceux qui sont appelés à se prononcer, à notre égard, sur l'opportunité d'un régime meilleur. Le peuple vaudois en particulier, souvent hostile dans son « conservatisme » aux améliorations que nous réclamons. Le peuple, qui ne sait pas, qui ne comprend pas le bien-fondé de nos réclamations, parce qu'on ne les a jamais justifiées à ses yeux. C'est lui qu'il faut catéchiser, raisonner, éclairer. Ce sont les indifférents qu'il faut intéresser, les hésitants qu'il faut convaincre, les traditionalistes ou les réfractaires qu'il faut attaquer et persuader. Et cela, encore une fois, non pas tant dans l'*Educateur* et le *Bulletin* peu ou pas lus du public et qui ne peuvent mais d'ailleurs de nos misères, que dans notre presse démocratique. La presse ! Voilà, croyons-nous, le vrai champ d'action. Voilà le réceptacle où gémisseurs et plumitifs devraient déverser le trop-plein de leur rancœur et le flot de leur éloquence. Et qu'on ne vienne pas arguer de l'inefficacité des efforts semblables déjà tentés, ou de la trop lointaine échéance de leur effet éventuel. L'entreprise, nous le savons, est de longue haleine. Elle exige la persévérance et la ténacité de caractères qu'aucun obstacle ne rebute et qu'aucun mécompte ne décourage. Il y faut de solides lutteurs ! Lutter, le beau mot que voilà, énergique, viril, fier et digne. Lutter, c'est par excellence le principe de toute vitalité et de toute activité. Lutter, c'est pour le pédagogue en particulier, le moyen de ne pas s'enliser dans la routine et dans le gâtisme. « Sois homme et lutte, disait une femme ..., George Sand, ou sois eunuque et engraisse ! »

Lutter, agir au delà de notre propre cercle, en dehors de nos classes, *sortir de nos classes*, tel est, pensons-nous, un des remèdes à nos maux.

Au nom de quelques jeunes :

MARCEL CHANTRENS.

Polémiques ?

Nous remercions les auteurs de l'article ci-dessus de leurs déclarations nettes et franches. Ils font entendre une voix trop souvent absente de nos conseils et trop rare dans notre organe, et il nous plaît que cette voix sonne clair et s'exprime sans ambages. Les « jeunes » qui nous écrivent aujourd'hui partagent le sentiment que nous exprimions dans l'*Educateur* du 22 décembre dernier, lorsque nous écrivions à propos de la défense de nos intérêts : « Le malheur est que, dans notre organe, nos collaborateurs et nous prêchons à des convaincus. »

Mais ils se méprendraient sur la nature et le but de notre journal, s'ils croyaient y trouver des *polémiques* sur la question qui leur tient à cœur, comme à nous; car pour *polémiser* il faut être au moins deux et il faut différer d'opinion; et si nous sommes beaucoup, nos vues sont unanimes., ainsi que nos correspondants le font remarquer très justement.

Si donc quelqu'un voulait inférer de l'article ci-dessus que le rôle de notre journal dans la défense des intérêts du corps enseignant ne peut être, en somme, qu'assez effacé, nous lui dirions que ce rôle consiste, selon nous, à *affirmer les droits que nous estimons correspondre à nos devoirs*. Il faut simplement que ceux qui veulent être renseignés sur ce point, magistrats, législateurs, sachent où ils doivent aller chercher l'opinion *collective* de notre corps. Vous direz peut-être qu'ils n'en ont cure. Si tel est le cas, n'attendez rien de leur bonne volonté, ni de celle des citoyens qui les nomment, et cessez de nourrir l'illusion qu'ils seront plus accessibles à des opinions *individuelles* se manifestant ici et là, surtout si elles émanent d'intéressés. Mais nous avons une plus haute idée de leur clairvoyance et nous sommes suffisamment informé pour savoir que les déclarations qui paraissent ici ne sont point si ignorées que nos correspondants paraissent le croire.

Il est vrai qu'elles le sont du grand public; et ce grand public ne peut être atteint par notre presse spéciale. Il ne suffit pas toutefois que des journaux plus répandus nous ouvrent leurs colonnes; *il faudrait que les rédacteurs de ces journaux fassent de notre cause leur chose*. Où est-il, l'écrivain, l'homme politique, le polémiste en vue qui aura ce courage? Nous l'attendons encore.

Loin de nous, d'ailleurs, la pensée de réclamer un monopole quelconque pour notre organe corporatif, et de prétendre décourager les initiatives individuelles qui pourraient se manifester par le moyen de la presse quotidienne ou autre! Tous les concours sont les bienvenus. Nous avons dit récemment à quelles conditions nous pensons que ces initiatives peuvent être efficaces; nous n'avons rien à retrancher ni à ajouter à nos déclarations.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question se pose. Ceux qui ont vécu les dix années qui ont précédé l'élaboration de la loi vaudoise de 1906 sur l'instruction publique se souviennent des articles publiés alors, au sujet des revendications des instituteurs, par plusieurs journaux importants. Ces articles donnèrent même à quelques-uns l'occasion de nous dire pas mal de méchancetés, qui furent vertement relevées du reste: nous ne sommes pas seul à nous souvenir, entre autres articles, de certaine « Réponse à Monsieur Paysan » parue dans la *Tribune de Lausanne* sous la signature de M. A. Roulier, il y a de cela bien 16 ou 18 ans. Comme quoi l'histoire est un perpétuel recommencement. E. BRIOD.

P.-S. Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux abonnés qui ont bien voulu lui faire part de leur approbation au sujet de l'article « Erreurs de tactique », paru le 5 janvier, le rédacteur en chef de l'*Educateur* les prie de recevoir ici l'expression de sa vive gratitude pour leurs précieux encouragements.

LES GOUTS ¹

Dans ses *Souvenirs*, Ernest Legouvé dit à propos des goûts :

« Trois choses sont nécessaires à l'homme pour que sa vie soit complète : une profession, des affections et des goûts. La profession répond à ses besoins d'activité et d'intelligence ; les affections, à ses besoins de cœur ; les goûts à ses besoins de délasserment. On ne peut pas toujours travailler ; on ne peut pas toujours penser ; le cœur même a ses intermittences. Les goûts remplissent les vides. C'est l'intermède, la distraction, le plaisir, parfois même le soutien. Les goûts relèvent tour à tour du corps et de l'esprit. L'ouvrier qui a le goût de la lecture se repose, en lisant, de ses fatigues corporelles ; l'artiste qui a le goût des exercices physiques, se repose de son art en faisant travailler ses membres. Les goûts ont mille objets différents ; ils s'appellent successivement : la chasse, l'équitation, la natation, l'escrime, la pêche, le jeu, l'amour des fleurs, l'amour des arts, voire même l'amour des travaux manuels. Victor Hugo était tapissier ; cela le délassait d'être poète. Tour à tour, il ciselait une Orientale, ou agrémentait un baldaquin... Saint-Marc-Girardin était menuisier. Quand il était fatigué d'avoir travaillé dans sa bibliothèque, il travaillait à sa bibliothèque même ; il posait des rayons, il rabotait des planches ; le plaisir de la lecture épuisé, il s'occupait encore de ses livres, il les logeait. »

Cette page du spirituel auteur de *Soixante ans de Souvenirs*, et de *l'Art de la lecture à haute voix* m'a suggéré l'idée de rechercher si, chez les maîtres d'école, les institutrices, les professeurs à tous les degrés, la culture des goûts, de certains goûts, est possible et capable de produire les heureux effets que nous énumère Legouvé.

Et d'abord, y a-t-il utilité pour nous, éducateurs de l'enfance et de la jeunesse, à multiplier les formes de notre activité ? Ou devons-nous nous confiner dans le seul rôle de donneurs de leçons ? — Personne n'y songe. Et le programme si varié des cours de l'École normale fait bien comprendre à tous que, loin de vous préparer à restreindre votre horizon, on cherche au contraire à l'élargir constamment.

Que ne fait-on pas dans cette maison pour éveiller des goûts ? Dès les premières semaines d'études, jeunes gens, vous vous efforcez de tirer des sons plus ou moins harmonieux d'un instrument qui sera, peut-être, au moins pour quelques-uns, une source de vives et pures jouissances plus tard. Nos jeunes filles sont initiées à l'art du dessin et de la décoration, en attendant celui de la broderie et du crochet. On va, dit-on, y joindre bientôt l'art culinaire et tout ce qu'une bonne ménagère ne doit pas ignorer.

Aux uns et aux autres sont révélées les beautés de la poésie et de l'art dramatique. Déjà plusieurs s'y essaient.

Le goût de la *lecture*, que beaucoup apportent ici de la famille ou de l'école, reçoit toute sa valeur dans vos leçons de langue et de littérature françaises. Il est développé, affiné, ennobli, si bien que vous devenez capables de sage discernement dans le choix des livres que vous pourrez conseiller. C'est dans cette spécialité que vous êtes appelés à exceller. On vous consultera à chaque instant

¹ Allocution faite aux élèves de l'École normale de Lausanne.

sur le contenu de tel ouvrage de renom. Il faut pouvoir répondre en connaissance de cause. Conservez et cultivez donc le goût de la lecture. Je ne vous recommande pas de lire de tout, mais plutôt de bien lire. Vinet disait déjà vers 1840 : « Notre siècle est malade de trop lire et de lire mal ; la lecture, qu'on a appelée une *paresse occupée* , et qu'on pourrait appeler une *activité paresseuse* , est la principale occupation de beaucoup de gens dont la pensée incessamment mais faiblement sollicitée sur mille points différents, meurt partout à fleur terre, et finit par n'avoir plus ni vigueur, ni spontanéité, ni indépendance. Sans une réaction volontaire du lecteur sur les pensées de l'auteur, la lecture est souvent un mal plutôt qu'un bien. Avaler n'est rien si l'on ne digère : malheur à qui l'oublie, malheur à qui se rend complice de cette voracité ou de cet appétit sans prudence qui a fait comparer notre siècle à un boa gonflé de papier maculé, et dont la digestion a l'air d'une agonie ! Lisez, mais pensez ; et ne lisez pas si vous ne voulez pas penser en lisant, et penser après avoir lu. »

Eh bien, c'est la discipline de la pensée que vous venez apprendre, et que vous tenterez de pratiquer sur vous-mêmes d'abord, puis sur ceux qui vous seront confiés.

Je me hâte de quitter ce sujet où il y aurait tant à dire, pour en venir à d'autres objets susceptibles de solliciter votre intérêt. Laissant de côté certains sports que Legouvé recommande : chasse, équitation, escrime, pêche, jeu, je m'arrête à quelques exercices plus dignes de notre attention, étant moins onéreux.

L'éducateur, disait je ne sais qui, doit être un *collectionneur* . Il y a sans doute chez beaucoup de mes auditeurs et auditrices des collectionneurs de timbres, de cartes postales, de plantes, de minéraux... Continuez et enrichissez vos collections de nouveaux spécimens. Plus ils vous coûteront de recherches et d'efforts, plus ils vous seront précieux. Et si, pour satisfaire votre ambition de botaniste ou d'entomologiste, vous devez explorer monts et vaux, remerciez le Ciel de ce grand privilège. C'est une prime de santé physique et morale qui vaut gros.

La profession que vous allez entreprendre a entre autres avantages celui de vous assurer quelques loisirs. Certaines heures du soir n'ont pas d'attributions précises : ne les laissez pas passer sans emploi. Coûte que coûte, créez-vous pour ces moments une occupation favorite. Et une fois votre décision prise, réalisez votre projet. Il ne faut qu'un peu de courage et de discipline personnelle pour vous procurer ainsi, non seulement des distractions salutaires, mais bien mieux, des occasions d'être utiles aux autres autant qu'à vous-mêmes.

Ce qui mettra parmi vous, chers élèves, des degrés de valeur que l'Ecole n'aura pu encore établir, c'est surtout l'usage que vous saurez faire de vos loisirs, en d'autres termes c'est le parti que vous saurez tirer de vos talents naturels. Et qui sait si cela n'ajoutera pas une nouvelle corde à votre arc, pour le jour où la première viendrait à se rompre ? Profitez donc des années de jeunesse et de vigueur pour multiplier vos énergies. La profession ne saurait les absorber toutes. Et celles qui restent disponibles réclament du travail. Donnez-le leur sans faute et sans retard.

Un de mes vieux amis et collègues, demeuré célibataire, s'apercevant qu'il pouvait disposer de quelques belles journées de vacances pour satisfaire son goût

de botaniste, se mit à étudier la flore et la faune de sa région natale; il écrivit une monographie très intéressante et illustrée de jolies vues; celle-ci en est à sa 4^e édition. Grand admirateur de la nature, mais nullement artiste, il demanda à la photographie ce que lui refusait le crayon, et acquit peu à peu dans cet art une vraie dextérité. Il n'est peut-être pas superflu de dire qu'il réserve tous les petits revenus de ce travail d'amateur à des œuvres de bienfaisance.

Je pourrais citer plusieurs exemples de maîtres d'école qui ont consacré leurs loisirs à une tâche utile ou bienfaisante: culture d'un jardin modèle, avec un rucher qui fait bien des heureux au moment de la récolte; fabrication de petits appareils pour l'enseignement, travaux de reliure et de cartonnage, décoration d'appartement, ouvrages au tour et à l'établi, sculpture sur bois, reliefs géographiques, élevage de petit bétail ou de volaille. Que sais-je encore?

Et si, par la sévérité des circonstances, il n'était pas donné à quelques-uns de ceux qui m'écoutent de suivre leurs goûts de prédilection, leurs devoirs immédiats les en empêchant, qu'ils ne s'en chagrinent pas trop. Immoler un talent même incontesté à une tâche sacrée est un devoir: c'est parfois une sauvegarde.

En tout cas, la satisfaction d'un goût n'est légitime qu'autant qu'elle reste compatible avec l'exercice de la profession. Elle n'est plus un délassement, une détente, si elle empiète sur le temps et les forces réclamés par la vocation.

Soyez des hommes et des femmes de devoir, au service d'une bonne conscience, et vous jouirez sans arrière-pensée de pouvoir donner carrière à quelques-uns de vos goûts.

U. B.

UNE INDUSTRIE SUISSE

Les pavillons scolaires.

L'économie est aujourd'hui le premier devoir en tout et partout et en particulier pour les institutions publiques. On a raison d'user de ce principe, mais on en abuse parfois, notamment lorsqu'on maintient dans nos écoles des états de choses qui ne sont guère excusables. Par suite de cette rigoureuse économie, on tarde à se mettre à l'œuvre pour remédier à des inconvénients dont la suppression serait nécessaire et dans l'intérêt de chacun. Un de ces inconvénients impardonnables, c'est le manque de place dans les écoles.

Je n'ai pas sous la main la statistique des écoles où les classes sont trop remplies, ni celle des communes qui cherchent remède à ce défaut par tous les moyens possibles, et même impossibles, mais les avis qui paraissent dans nos journaux me montrent que leur nombre est considérable.

La restriction, par ces temps si chers, est naturelle et nécessaire, si elle porte sur des bâtiments nouveaux dont la construction exigerait des capitaux importants. Villes et villages souffrent de la même calamité; les villes plus fréquemment encore que les villages. La population d'une localité augmente surtout par la fondation de nouveaux établissements industriels. Souvent, cependant, l'accroissement du nombre des élèves n'est pas tel qu'il puisse justifier la construction coûteuse d'une nouvelle maison d'école. On crée dans ce cas, le plus souvent, des classes dites « volantes », qui sont installées provisoirement

dans des salles louées à cet effet. Le fonctionnement de l'appareil scolaire souffre sensiblement de ce dérangement et les salles louées ne répondent guère aux exigences d'une classe moderne.

Dans ce cas, les pavillons scolaires, tels qu'ils existent dans les grands centres industriels de l'étranger, depuis quelques dizaines d'années, rendent les meilleurs services. Une entreprise indigène, celle des usines Schmidli et de Roche, à Eschlikon (Thurgovie), récemment établie, s'est spécialisée dans ce genre de constructions.

La ville de Zurich a fait construire de ces pavillons il y a quelques années déjà. J'ai vu de ces pavillons démontables et transportables au service de l'école, surtout des classes forestières. Pendant une série d'années, on a fait d'excellentes expériences de cette nature en Italie et en Allemagne.

La construction de ces pavillons en bois est fort simple, le travail soigné et précis; cela afin d'éviter des désagréments fâcheux. Le bâtiment lui-même se compose d'un certain nombre de parties, fabriquées séparément par voie mécanique, et peut être érigé sur place dans un temps fort court. Quoique les parois soient minces, ce pavillon est aussi chaud qu'un bâtiment massif, grâce à sa construction exacte et soignée; par contre, il est assurément plus sec, les pièces en sont plus éclairées, plus confortables, et assurent à maîtres et élèves un agréable séjour. Naturellement, le système de construction y est pour beaucoup. On fabrique aujourd'hui quantité de baraquements de guerre, livrés par des maisons n'ayant jamais fait de tels bâtiments. Ces constructeurs manquent d'expérience, fournissent des produits peu éprouvés et souvent de bien courte durée. Les baraques et pavillons bien construits ne le cèdent en rien aux bâtiments massifs et sont garantis pour une série de 40 à 50 années de service. Les différents types, projets et plans exigent une pratique de longues années.

Le chef de la maison susnommée a fabriqué lui-même nombre de ces pavillons, de sorte qu'il est à même de répondre aux besoins du pays. Ces bâtiments peuvent être livrés dans un minimum de temps et être occupés tout de suite.

Un autre avantage de ces pavillons, c'est qu'ils ne perdent ni leur emploi ni leur valeur originelle, grâce à la facilité de leur déplacement et de leur transport. Quand donc le pavillon en question a rendu de bons services pendant des années et qu'enfin une nouvelle maison d'école, prévue depuis longtemps, vient le remplacer, le bâtiment provisoire ne perd pas sa valeur; on le transportera autre part, où il rendra de nouveaux services. De grandes entreprises achèteront avec avantage ces pavillons pour servir de cantines, de logements d'ouvriers, etc. La commune n'aura donc dépensé que des intérêts peu considérables, au prix desquels elle aura joui de locaux permettant un fonctionnement correct de l'école.

Par cet exposé, j'espère avoir donné des indications pratiques aux autorités scolaires et communales, et je recommande à tous ceux qui se trouveraient dans une situation analogue de se procurer les plans, clichés et devis que notre fabrique suisse de pavillons scolaires leur enverra volontiers, d'autant plus que ses produits sont de nature à pouvoir soutenir avantageusement la concurrence étrangère.

A. STEHLI.

instituteur à Freidorf (Thurgovie).

INFORMATIONS

Le choix d'une profession. — On nous prie de rappeler que la brochure si utile et dont l'éloge n'est plus à faire, publiée sous ce titre par l'Union suisse des arts et métiers chez Büchler et Cie, à Berne, en est à sa troisième édition et reste à la disposition des autorités tutélaires et scolaires, au prix de 15 ct. pièce par 10 exemplaires.

Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse ; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage, ainsi qu'une traduction des conseils de Jacques Bonhomme sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Maire et Instituteur. — Notre collaborateur, M. Möckli, instituteur à Neuveville et membre du Comité Central de la S. P. R., a été nommé maire de cette importante localité à l'unanimité des voix. Nous le félicitons vivement de ce magnifique témoignage de confiance populaire.

Certains journaux se demandent à ce propos si le Conseil d'Etat bernois autorisera M. Möckli à accepter ces fonctions et à être à la fois maire et fonctionnaire communal. Ne serait-il pas beaucoup plus simple de faire enfin des instituteurs des fonctionnaires cantonaux et de leur rendre ainsi des droits civiques qu'on leur a injustement enlevés ? Le pays aurait tout à y gagner ; la coopération à la vie publique de ceux qui sont chargés d'enseigner le civisme aux futurs citoyens serait un élément de progrès pour l'école, en mettant les maîtres en contact avec les réalités de la vie pratique.

Ce n'est pas à Berne seulement que la question se pose.

LE CANDIDAT. (Suite.)

Ils sortirent de la cave. Genthod rentra chez lui et Pierre se dirigea du côté de la cure. C'était un gros bâtiment bien situé dans l'ombre des tilleuls qui entouraient l'église. Des fenêtres, on aperçoit le lac et les Alpes de Savoie. Pierre pénétra dans le jardin fraîchement ensemené. Arrivé devant la porte, au moment de tirer le cordon à pommeau de cuivre, il se sentit un peu nerveux. Il sonna. Une petite femme de chambre ouvrit la porte. Tout de suite, elle avait reconnu un candidat.

— Entrez, dit-elle.

Et ensuite :

— Qui dois-je annoncer, Monsieur ?

Pierre remit sa carte de visite. Assis au bord d'un fauteuil, de manière à occuper le moins de place possible, il attendit. Pour se donner une attitude, il regarda tour à tour la tapisserie sombre où étaient accrochés quelques tableaux, les chaises recouvertes de velours rouge et la fenêtre dont les épais rideaux tamisaient la lumière. La porte s'ouvrit. D'un pas lent, mesuré et presque solennel, Monsieur le pasteur Vannaz fit son entrée. Il salua avec condescendance, s'assit

en invitant Pierre à reprendre place. Grand, maigre, chauve et un peu voûté, il devait bien avoir soixante ans.

— Vous n'ignorez pas, sans doute, le motif de ma visite, dit le jeune homme. Je suis candidat au poste d'instituteur à Biollens.

Après une pause, il ajouta :

— Je tenais à vous voir, Monsieur le pasteur, ainsi que tous les membres des autorités.

Sans se départir de sa tenue solennelle, le pasteur Vannaz répondit :

— Vous avez agi avec sagesse ; notre intention est de choisir notre instituteur parmi les candidats qui se seront présentés, et de plus, nous tenons à nous entourer de tous les renseignements nécessaires... A ce propos, possédez-vous des certificats ?

Pierre s'empressa de remettre toutes les lettres de recommandation qu'il avait en portefeuille. Le pasteur les prit, fixa son lorgnon et lut.

Le silence n'était rompu que par le tic tac de la pendule. La fenêtre entr'ouverte laissait vaguement pénétrer les bruits de la rue : sur un tilleul, tout un vol de moineaux pépiaient et se pourchassaient de branche en branche.

— Bien ! bien ! ajouta le pasteur, quand il eut achevé sa lecture. Je vois que vous êtes un candidat sérieux, fit-il avec un sourire énigmatique.

Puis d'un air détaché :

— Dites-moi, Monsieur, au cas où vous seriez nommé, accepteriez-vous de remplir les fonctions de chantre à l'église ?

— Certainement, monsieur le pasteur.

Jugeant le moment favorable pour s'esquiver, Pierre se leva et prit congé.

Une fois dans la rue :

« Cela ne va pas trop mal, pensa-t-il ; je crois que je n'ai point fait de gaffe. »

Devant l'église, deux gamins le regardaient passer. Le plus grand, perché sur une balustrade, pieds nus, sans chapeau et vêtu d'un pantalon rapiécé, cria à son camarade à demi caché par le mur :

— Dis donc, Alfred, en v'là encore un ! « En voilà deux qui ont l'habitude de compter les candidats qui sortent de la cure », pensa l'instituteur ; puis avisant un jeune homme qui conduisait un attelage, il demanda où demeurerait monsieur Merlet.

C'était à l'extrémité du village. Au coup de sonnette de Pierre, une petite vieille vint répondre. Ayant appris qui était le visiteur, elle fit quelques pas et, du fond du corridor, elle appela :

— Louis, Louis, c'est un jeune instituteur qui vient se présenter.

Du haut de l'escalier, une voix impatientée répondit :

— Encore !

Pierre en fut interloqué. Il voulut partir, mais se ravisant, il dit :

— Excusez, madame, je crois que je dérange monsieur Merlet.

— Du tout, du tout, monsieur. Cela ne fait rien, mon mari à l'habitude d'être dérangé. Il vient justement d'avoir la visite d'un instituteur qui est aussi candidat... Montez seulement !

Et le précédant dans l'escalier, elle l'introduisit dans une petite chambre où

l'ancien professeur de langue française et de gymnastique, confortablement installé près de la fenêtre, lisait son journal.

Ayant pris place, Pierre indiqua l'objet de sa visite. Pendant ce temps, M. Merlet, inclinant sa petite tête chauve, examinait attentivement le nouveau venu par-dessus ses lunettes. Puis, prenant un crayon et un carnet de poche, il commença son interrogatoire :

- Vous vous nommez ?
- Pierre Dupré.
- Votre âge ?
- Vingt ans.
- Faites-vous votre service militaire ?
- Dans deux mois.

Le crayon de M. Merlet courait sur le papier.

- Aimez-vous la gymnastique ?
- Certainement, monsieur, c'est même ma branche préférée.
- Ah ! bien.

Puis après un silence :

— Vous aimez la gymnastique, monsieur, vous avez raison. On n'en fait jamais assez. J'ai vu des classes où les élèves ne bougeaient pas de la matinée. C'est une erreur. Qu'on ouvre les fenêtres toutes grandes, même en hiver, jusqu'à ce que l'air soit renouvelé et, si les élèves ont froid, pas besoin de calorifère pour les réchauffer. Mettez-les debout et, en avant : « Une, deux, une, deux ! »

Joignant le geste à la parole, M. Merlet fit quelques exercices préliminaires de bras et de jambes, tandis que Pierre le regardait avec étonnement.

Puis reprenant place et changeant de ton :

— Maintenant parlons un peu de méthodes d'enseignement. Ainsi, comment donnez-vous vos leçons de grammaire ?

Pierre, se souvenant des conseils de son cousin Genthod, se tint sur la réserve. Il discuta avec son interlocuteur ; il évita de formuler une opinion absolue et s'appliqua de son mieux à entrer dans les vues de l'ancien professeur.

Le temps passa. Une horloge vint à sonner la demie de onze heures. Alors l'instituteur, craignant de prolonger une discussion qu'il avait de bonnes raisons de maintenir dans ses justes limites, se retira, laissant M. Merlet se plonger de nouveau dans la lecture de son journal. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Ce que chantaient nos grand'mères. Album cartonné. Illustrations de Jeanne Pfluger. Prix fr. 5. Payot & Cie, Lausanne.

Grâce à nos bons chansonniers romands, et tout particulièrement à M. Jacques-Dalcroze, la collection des rondes enfantines, aux accents desquels nos enfants s'ébattent, s'est considérablement enrichie depuis une vingtaine d'années. Mais parmi les refrains nouveaux, il n'en est aucun dont la popularité ait surpassé celle des refrains que chantaient déjà nos grand'mères : « Il était une bergère », « Petit enfant, déjà la brune », « Nous n'irons plus au bois », « Malbrough », « C'est un beau château », et tant d'autres. C'est qu'il y a, entre les vieux

refrains et les nouveaux, la même différence qu'entre la nature et l'art qui cherche à l'imiter, entre l'épopée populaire et son imitation artificielle, entre la « Chanson de Roland » et la « Henriade » de Voltaire. Des centaines de chansons qui éclosent en dix ans, deux ou trois subsisteront peut-être et deviendront à leur tour ce que chantaient les grand'mères... de nos arrière-petits-enfants.

Mais les refrains de nos grand'mères à nous allaient se perdant ou se modifiant, et il faut savoir aux bons éditeurs Payot un gré infini de les avoir consignés dans un album aussi artistique que celui que nous signalons aujourd'hui ; les illustrations de Mme Jeanne Pfluger encadrent de façon pittoresque paroles et musique, et l'ensemble est du goût le plus sûr.

Aux jeunes mères et aux institutrices des petites classes de faire maintenant en sorte que les refrains de nos grand'mères soient aussi ceux de nos enfants.

E. B.

L'attitude victorieuse, par O. S. Marden. Genève, chez Jeheber. 289 pages. 5 francs.

Si vous ne connaissez pas encore M. Marden, lisez son *Attitude victorieuse*. Si vous le connaissez, il n'y aura guère que le chapitre intitulé : *Avez-vous essayé d'employer l'amour ?* qui vous apportera quelque chose de neuf. Ce chapitre est, à mon goût, le meilleur de l'ouvrage, et il a pour les éducateurs une valeur toute particulière.

L'idée fondamentale du livre est celle qui forme le *leitmotiv* de toute l'œuvre de M. Marden : tous nos actes ont leur source dans notre pensée ; le secret du bonheur ou du malheur, de la santé ou de la maladie, la clef de notre destinée, c'est notre attitude mentale : le secret du succès, c'est « l'attitude victorieuse ».

A. C.

Le collier d'étoiles, poèmes par Mme Cuchet-Albaret. Un vol. in-16, fr. 4. Payot, Lausanne.

En ces temps de guerre, il est bon que des poètes nous arrachent — ne serait-ce qu'un instant — aux pensées angoissantes qui nous obsèdent, pour nous charmer au rythme de beaux vers et à la musique des rimes sonores. C'est pourquoi il faut savoir gré à Mme Cuchet-Albaret d'avoir publié le nouveau recueil de poèmes qu'elle intitule *Le collier d'étoiles*. Dans la première partie : *Les temps de paix*, l'auteur évoque les saisons, ou d'intimes souvenirs, écrit des sonnets à la lune et note les plus subtils mouvements du cœur. Dans la deuxième, *Les temps de guerre*, elle magnifie, — en alexandrins qui, pour n'être pas tous classiques, n'en sont pas moins fort beaux, — les héros tombés dans les batailles, dit nos tristesses et nos doutes devant tant de désastres, parle même de la Suisse neutre.

... Nous sommes neutres... Mais, au bord de nos vallées,
Dans nos cités, sur nos coteaux, ici, là-bas,
Tout notre effort se tend, toute notre âme bat !

Les poèmes qui terminent le volume nous ont paru d'inspiration moins heureuse.

Le nouveau volume de l'auteur admirée des *Fuseaux d'ivoire* et de *La flamme sous la cendre* est à lire et à méditer.

Ajoutons que l'Université de Genève lui a décerné le prix Amiel, et qu'il a fort bon air, présenté par les Imprimeries réunies, à Lausanne.

A. R.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

— BIJOUX FIX —

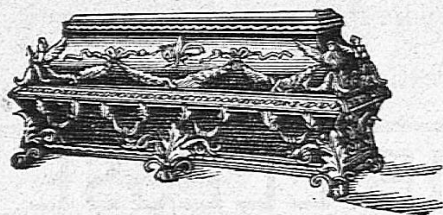
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR **CH^{LES} MESSAZ** TÉLÉPHONE

✻ ✻

PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
Reproduction d'anciennes photographies.

AGRANDISSEMENTS MINIATURE, etc.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 1914.

Constructions transportables
en bois. Système spécial.

Baraquements industriels. — Constructions de halles.
Cantines d'ouvriers. — Maisons ouvrières.
Constructions légères en tous genres et pour tous usages.
Pavillons en bois en tous genres.

TRAVAUX SUISSES DE CHARPENTE
SCHMIDLI & DE ROCHE
TÉLÉPHONE 13 ESCHLIKON TÉLÉPHONE 13

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

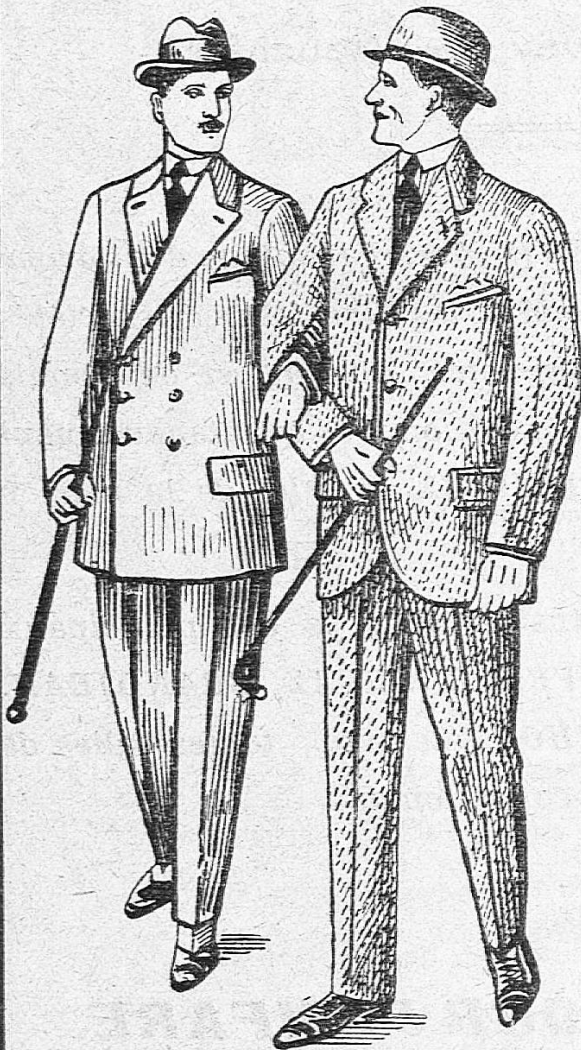
Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE
subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Maier & Chapuis



MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et

Sous-Vêtements

Cravates.

Bretelles

10 %

au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ☉ Vevey ☉ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{me} ANNÉE. — N° 4.

LAUSANNE. — 26 janvier 1918.



LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gerant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Roulier, instituteur, La Rippe.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Département de l'Instruction publique et des Cultes

(service de l'Enseignement primaire)

Messieurs les instituteurs faisant partie des 2^{me} et 3^{me} brigades, ainsi que ceux incorporés dans d'autres armes mobilisables avec la 1^{re} division, sont invités à envoyer,

dans le plus bref délai,

leur incorporation et leur grade au Département soussigné.

P. 30179 L.

Département de l'Instruction publique.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire.

Chapelles s. Oron. — La place de maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours. Fonctions légales.

Traitement : fr. 300.— par an, pour toutes choses.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service, jusqu'au 1^{er} février 1918, à 6 heures du soir.

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux N. 125, en utilisant le formulaire encarté dans ce N^o, le montant de leur abonnement pour 1918. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Nos abonnés du Jura-bernois, membres de la Société pédagogique jurassienne, n'auront à verser que fr. 4.55, la S. P. J. payant directement fr. 0.50 pour chacun de ses membres.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer en janvier, le montant de leur abonnement p^r 1918.

Le Gérant: J. CORDEY.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

✻
PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS **MINIATURE, etc.**
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 1914.

Constructions transportables

en bois. Système spécial.

Baraquements industriels. — Constructions de halles.
Cantines d'ouvriers. — Maisons ouvrières.
Constructions légères en tous genres et pour tous usages.
Pavillons en bois en tous genres.

TRAVAUX SUISSES DE CHARPENTE
SCHMIDLI & DE ROCHE
TÉLÉPHONE 13 **ESCHLIKON** TÉLÉPHONE 13

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

ANNUAIRE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE

1917

PUBLIÉ PAR

FRANÇOIS GUEX

ANCIEN DIRECTEUR DES ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Un vol. grand in-8°, broché 5 fr.

PREMIÈRE PARTIE

Introduction, par F. GUEX.

Quelques principes généraux de didactique, par F. GUEX.

L'École populaire suisse après la guerre, par ALBERT CHESSEX.

Les tendances nouvelles de l'éducation féminine, par MARGUERITE
EVARD.

L'organisation scolaire anglaise, par H.-H.-C. FRAMPTON.

Le canton de Berne au point de vue scolaire, par H. GOBAT.

Le canton du Tessin au point de vue scolaire, par MAX-H. SALLAZ.

Revue d'hygiène scolaire, par L. HENCHOZ.

DEUXIÈME PARTIE

Statistique.